

# Académie d'architecture

Séance d'installation de Mr Patrick Bloche comme membre associé de l'Académie d'architecture,  
le jeudi 24 juin 2021

Discours d'accueil de M. Thierry Van de Wyngaert, membre titulaire

Ce soir, il me revient l'honneur - et surtout l'immense plaisir - d'accueillir Patrick Bloche à l'Académie d'architecture à l'occasion de son installation comme membre associé.

Cette soirée est magnifique, dans la mesure où l'Académie est dans son rôle, celui de passeur entre les disciplines de notre cadre de vie.

Et j'en suis triplement heureux.

D'abord, parce que nous sommes réunis pour rendre hommage à Jean-Pierre Peneau.

Il est difficile de parler de Jean-Pierre sans émotion, tant il était présent et aimé par nous tous, et je ne peux pas oublier sa parole qui nous forçait au respect.

Ensuite, je suis heureux parce que c'est une première pour l'Académie.

Habituellement, quand deux nouveaux membres de l'Académie sont installés, on panache ! Comme pour les élections... Un membre titulaire avec un membre associé.

Or, ce soir, nous allons installer deux membres associés.

Le rôle des membres associés m'a toujours été cher, et il aura fallu batailler dix ans pour que leur apport et leur importance soit enfin pleinement reconnus dans notre Académie.

Et puis enfin, je suis très heureux d'accueillir Patrick Bloche. Enfin, malgré les embuches du temps passé, car c'est un double anniversaire. Le sien, la semaine prochaine ! 65 ans !

Et aussi pour rappeler qu'il y a 6 ans, le 10 juin 2015, l'Académie lui avait décerné ce que certains considèrent comme la plus belle de ses médailles : la médaille de l'Académie d'Architecture, « *une médaille attribuée à une personnalité ayant contribué par ses actions à la connaissance et au rayonnement de l'architecture.* »

L'action, c'est ce que Patrick a fait de sa vie.

Il va certainement nous en parler.

Mais le parcours de Bloche, lui aussi, est marqué par l'action.

Né à Neuilly, père de deux enfants, Patrick Bloche adhère à 16 ans au parti socialiste, il y a presque 50 ans.

A 30 ans, il est Chef de projet à l'agence d'ingénierie culturelle ABCD, puis Secrétaire général du **Café de la Danse**, une salle de concert et de spectacle dans le 11<sup>e</sup>, vous savez, cet arrondissement sur la rive droite, entre Nation, République et Bastille, les places et le parcours des défilés, de la liberté et de la fraternité...

Ce soir, vous êtes Place des Vosges, Patrick, mais nous, nous sommes dans votre ancienne circonscription, Monsieur le député !

Car si Patrick Bloche a été Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement pendant 6 ans, il a aussi été Député de Paris pendant 20 ans, Président de la commissions des Affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée nationale pendant 4 ans.

Conseiller de Paris, il est aujourd'hui adjoint du Maire, en charge de l'éducation, des familles et de la petite enfance, et en charge du Conseil de Paris.

Dès 1997, il crée à l'Assemblée nationale un groupe d'études sur Internet, sur les technologies de l'information et de la communication, et sur le commerce électronique.

En 1998, il est rapporteur de la proposition de loi créant le PACS et qui sera adoptée en octobre 1999. Vingt ans plus tard, il écrira un livre avec Jean-Pierre Michel et Denis Quinqueton **"L'incroyable histoire du PACS"** pour faire le récit de ce long et rude combat pour l'égalité des droits, qui a permis la reconnaissance des couples de même sexe dans le Code civil.

En décembre 1998, Patrick Bloche remet au Premier ministre Lionel Jospin un rapport intitulé **"Le désir de France : la présence internationale de la France et la francophonie dans la société de l'information"**. C'est le premier rapport consacré aux enjeux des contenus sur Internet.

Réélu en 2002, Patrick Bloche prend l'initiative d'une modification de la loi de 1881 sur la liberté de la presse afin de pénaliser les propos ou écrits à caractère discriminatoire. Elle sera votée en 2004, et c'est sur cette disposition que l'on s'appuie aujourd'hui quand on est victime d'homophobie, notamment sur les réseaux sociaux.

En 2004, il participe aussi à la création du *Comité de suivi des intermittents* créé pour préserver le régime spécifique d'assurance chômage des artistes et des techniciens du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel alors menacé.

Il est réélu, pour son troisième mandat, en juin 2007.

Le 2 juillet 2014, il présente son rapport **« Pour une création architecturale désirée et libérée »**.

En 2015, il est rapporteur de la loi L-CAP relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

En 2016, il fait adopter la proposition de loi « **Liberté, indépendance et pluralisme des médias** » devenue la loi Bloche, qui vise à renforcer la protection des journalistes à l'égard des pressions dont ils peuvent faire l'objet de la part des actionnaires et des annonceurs.

Patrick Bloche préside la Maison des Métallos de 2008 à 2014, et il préside le Pavillon de l'Arsenal depuis 2020.

Il est - ou a été - membre de nombreux Conseil d'Administration, et la liste est impressionnante :

celui du Centre Georges Pompidou ( 2001-2008).

du Musée du quai Branly (2004 – 2012)

du Théâtre de la Ville (2003-2008).

de La Chaîne parlementaire (2003-2007).

du centre hospitalier des Quinze-Vingts (depuis 1997).

du Théâtre du Châtelet (depuis 1998).

du Haut-Conseil des Musées de France (depuis 2002).

du Conseil d'Administration de l'Orchestre de Paris (depuis 2003).

du Festival d'automne à Paris (depuis 2004).

du Festival de Cannes ( depuis 2012)

et du Conseil d'Administration de France Télévisions ( depuis 2012)

Mais bien sûr, celles que nous préférons, parmi ses actions, ce sont les 38 propositions du rapport Bloche, qui concluaient la mission d'information consacrée à l'architecture française créée en 2013 par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Patrick Bloche, présidait de cette commission et en était le rapporteur.

Comme il le dit lui-même :

« *Le Parlement s'est très rarement penché sur la question de l'architecture.*

*Les élus, les députés-maires sont confrontés tous les jours à l'architecture, sous l'aspect de l'urbanisme, du logement et de l'environnement, mais ils n'ont pas le temps, la formation, de s'arrêter sur les enjeux de la qualité architecturale. »*

Le rapport Bloche rappelle que sur tous les territoires, ruraux, industriels ou périphériques, l'architecture est trop souvent oubliée, et qu'il faut renforcer la présence des architectes conseils au niveau régional, en augmentant leurs vacations ou leur nombre, généraliser des structures de conseils pluridisciplinaires.

Le rapport Bloche affirme que la recherche doit être déterminante dans l'évolution des écoles d'architecture, en assurant le statut d'enseignant-chercheur aux enseignants, et en rapprochant les écoles de l'université.

Voilà quelque chose qui plaisait à Jean-Pierre Peneau...

Sur l'ensemble du territoire, le rapport Bloche propose de créer des zones franches architecturales, bénéficiant de règles d'urbanisme simplifiées et promouvant la création architecturale. Des vitrines, des laboratoires inventifs, qui permettraient de déroger à certaines règles pour discuter et créer un dialogue avec le citoyen et tous les acteurs d'un projet.

L'architecture, c'est aussi une responsabilité politique, qui dépend de trois ministères : la culture, le logement, et l'environnement. Le Rapport Bloche propose de créer une délégation interministérielle placée auprès du Premier ministre, pour donner à l'architecture plus de visibilité, et qu'elle ne soit plus l'élément oublié.

Cette position a toujours été celle de l'Académie d'Architecture, comme nous l'avions rappelé au Ministre de la culture lors du Symposium de 2013 que nous avons organisé au Conseil Economique, Social et Environnemental.

Je cite :

*" Il est enthousiasmant de réaffirmer l'art et la culture comme levier économique des territoires.*

*Il est nécessaire de refonder l'organisation de ces métiers d'intelligence et de générosité que sont ceux qui bâtissent nos vies et nos espoirs, pour réenchanter le monde, comme la France sait le faire.»*

L'architecture, c'est l'identité de la France, qui passe par la mémoire, le patrimoine, le savoir faire et la création contemporaine.

Ma présentation de Patrick Bloche est bien trop courte, mais il faut bien que je lui laisse la parole.

Comme toujours, une Installation, c'est un instant d'émotions.

Aussi, je terminerai cet éloge en rappelant que si vous aimez autant la ville, un mot fétiche pour les architectes, c'est peut-être en pensant à votre arrière-arrière grand père, qui était sculpteur et qui taillait la pierre de nos façades parisiennes.

Et ce qu'il y a de bien, avec l'Académie, c'est qu'elle sait relier les engagements passés avec les pensées d'aujourd'hui.

J'ajouterai simplement que c'est un honneur pour l'Académie de vous accueillir, cher Patrick.

Alors, bienvenue Place des Vosges !

Bienvenue parmi nous.

Thierry Van de Wyngaert